

**Etat des absences des étudiants de la 42^{ème} promotion
Du 12 au 23 Mars 2024**

N°	Nom et Prénom	Absences Justifiées	Date	Absences Non Justifiées	Date	Total
1	ALLOUNI Abdesalem	01	12/03/2024	/	/	01
2	CHAMKHI Sabar	02	12/03/2024	/	/	02
3	DJERROUD Cherif	01	23/02/2024	02	19/03/2024	03
4	FETHI Yousra	01	23/03/2024	/	/	01

NB :

Les étudiants sont rappelés que conformément aux dispositions du règlement intérieur des études les justificatifs d'absences doivent être déposés à l'administration (*service études et scolarité*) dans les 48H.

En effet, dépassent ce délai, aucun justificatif n'est recevable.

Une absence : une séance de 01h00m.